

Le cheval, un outil de l'action sociale

En France, le cheval représente un secteur économique indéniable: 800 000 chevaux, poneys et ânes, 44 races, 250 hippodromes, 5 400 centres équestres, 463 000 licenciés à la Fédération Française d'Équitation (F.F.E.), générant ainsi 54 000 emplois (Bilan des statistiques françaises de la filière cheval, 2000, Observatoire Economique et Social du Cheval (O.E.S.C.)). L'utilisation du cheval fait référence à une diversité de pratique. Du cheval de loisir au cheval de sport en passant par le rapport entretenu pour ses valeurs intrinsèques en tant que telles, son approche est riche pour l'homme.

La Fédération Française d'Équitation est la quatrième fédération de France. A l'échelle nationale, l'équitation regroupe près de 1 500 000 cavaliers ou personnes ayant un contact avec cet animal, ce qui représente environ un français sur quarante.

Nous connaissons bien évidemment le projet pédagogique délivré par les centres équestres où la démarche se fait du client vers la structure. Le cavalier s'inscrit dans un système d'apprentissage de la technique équestre, d'éducation et aussi de développement personnel. Le cheval peut servir d'autres projets tels que ceux développés par certaines associations oeuvrant en faveur de l'insertion de la population dans la société. De toutes les facettes du cheval, l'insertion est un domaine mal connu par la population mais aussi auprès des pouvoirs publics.

L'insertion recouvre un ensemble de réalités et de significations. Ce terme combat l'exclusion qui est un processus dynamique consistant en un ensemble de ruptures affectant les aspects aussi bien matériels de la vie que symboliques et sociaux. L'exclusion peut revêtir diverses formes: économique, sociale, culturelle, institutionnel, physique... De nombreuses actions ont été menées sur l'insertion par le cheval de personnes handicapées. La notion de thérapie par le cheval est mise en avant par quelques organismes: la Fédération Nationale Handi-cheval, la Fédération Nationale de Thérapie Avec le Cheval (F.E.N.T.A.C.), l'association Equus, la Fédération Française Handisport... Néanmoins le domaine de l'insertion

sociale par le cheval de population et notamment de jeunes issus de quartiers défavorisés reste peu investi.

La désinsertion des jeunes constitue un des problèmes majeurs des "cités". En France, il existe des centres équestres qui mènent des actions concrètes dans les quartiers avec leurs équidés mais aussi des institutions qui se chargent d'accueillir des délinquants, des repris de justice, des chômeurs... en leur proposant des activités notamment autour du cheval.

En effet, le cheval s'avère être un excellent outil de médiation entre le jeune et l'adulte. Cet animal assure un rôle éducatif, l'intérêt étant de déclencher chez ces jeunes des comportements de discipline, de responsabilité, d'affectivité, de fascination... D'une part un transfert peut avoir lieu beaucoup plus facilement grâce à cet animal et d'autre part le moniteur d'équitation devient un référent pour le jeune. Ici, le propos ne consiste à prouver de nouveau les valeurs intrinsèques du cheval. Les acteurs de ce domaine l'ont déjà montré et le ressentent à chaque expérience. Christine Léger (LEGER Christine, 4 mars 1998, Le rôle éducatif du cheval et du poney auprès d'un public de jeunes défavorisés de quartiers sensibles, 24^e journée d'étude, Les Haras Nationaux) définit le cheval comme "un excellent médiateur qui va permettre d'établir une communication, puis une réelle relation entre l'adulte et le jeune. Par ailleurs, le jeune doit instaurer une nouvelle forme de dialogue avec le cheval. L'animal n'a aucun préjugé par rapport à l'individu, mais il va répondre face à une situation qui lui est donnée". Suivant ce constat, il est permis d'envisager une place prépondérante de l'insertion dans le monde du cheval.

Les actions engagées à ce jour

Les acteurs de l'insertion sociale par le cheval dans les quartiers populaires agissent suivant deux moyens d'intervention. Les structures équestres pérennes et les structures équestres ponctuelles.

Le centre équestre d'Orly illustre ce premier cas. Implanté au centre d'un quartier populaire et fort d'une expérience de trente cinq ans, ce centre équestre a

permis avec le temps d'assurer un véritable rôle social. Ce projet est soutenu par la municipalité et son implication y est très importante. Cette structure est devenue un repère, un lieu de socialisation pour les personnes résidant dans le quartier. Le travail sur un cycle permet aux éducateurs de définir des objectifs et de garantir un suivi adapté auprès des jeunes. Les actions éducatives engagées par l'éducateur vers le jeune s'appuient sur les valeurs intrinsèques de cet animal qu'est le cheval.

Les associations équipées de matériel équestre mobile représentent le second cas. A la demande des collectivités territoriales, ces organismes mettent en place des actions ponctuelles dans les quartiers. Il s'agit d'organiser, pour une période variable, des stages équestres destinés aux habitants du quartier. Les jeunes prennent contact avec le cheval, les éducateurs du quartier s'inscrivent dans le projet pour établir un contact avec ces derniers. Les résultats momentanés sont palpables seulement un travail suivi deviendrait plus bénéfique. De telles actions sont développées par l'association Cheval et Insertion en Ile de France mais aussi par l'U.C.P.A...

L'ensemble de ces organismes, constitué sous forme d'association, agit en faveur de l'insertion sociale et utilise le cheval comme un outil de médiation avec les habitants du quartier. La structure pérenne dans un quartier populaire apporte des solutions indéniables et produit des effets de réinsertion à la fois sociale mais aussi professionnelle. De son côté, une structure démontable dite "évènementielle", joue un rôle à court terme. Les éducateurs sont frustrés de ne pouvoir développer plus longtemps et de manière suivie ce contact privilégié avec les habitants. Ces expériences peuvent être réalisées en collaboration avec la police montée. Des effets positifs se sont produits dans certains quartiers, la police a ainsi pu renouer le dialogue avec les résidents.

Dans les structures pérennes, nous n'avons pas développé le cas des centres équestres implantés en dehors des quartiers populaires recevant un public dit "défavorisé". Le nombre de ces structures est restreint et peu de séances sont ouvertes à ce public.

Une dynamique en faveur de l'insertion sociale par le cheval

Les établissements équestres mais aussi les associations aux actions itinérantes qui accueillent des personnes issues des quartiers populaires de manière plus ou moins ponctuelle sont peu en situation d'entraîner ou de produire des effets multiplicateurs. Les raisons sont multiples et dépendent d'un ensemble de paramètres. Face à ce manque d'organisation, la Fédération Française d'Equitation peut intervenir en fédérant l'existant et en élaborant une dynamique. La conception de ce cadre pourrait servir de piste pour une éventuelle politique fédérale.

Le regard porté sur les autres disciplines sportives, oeuvrant dans le domaine de l'insertion sociale, met en évidence les dynamiques développées en faveur de telles actions. C'est notamment le cas de la Fédération Française de Football qui s'est organisée de manière à proposer, aux acteurs sur le terrain, un ensemble d'outils adapté à leurs démarches.

Que se soit auprès des acteurs du cheval que dans notre société, l'insertion sociale par le cheval reste mal connue et fait référence un ensemble de clichés non fondé. Pourtant ces acteurs sont bien présents seulement ces derniers ne disposent pas d'outils adaptés au développement de leurs projets.

La rencontre avec les acteurs de l'insertion sociale par le cheval a permis de constater le manque récurrent de formation dans ce domaine. Actuellement, il n'existe pas de formation reconnue ou organisée par la Fédération Française d'Equitation ou par le Ministère des Sports, qui atteste des capacités tant dans le domaine de l'équitation que dans le domaine de l'animation ou de l'éducation. La clef de voûte d'un dispositif fédéral serait la mise en place d'un diplôme d'animateur équestre spécialiste des questions de l'insertion sociale.

La mise en place d'un diplôme constituerait, pour le milieu de l'insertion sociale par le cheval, un outil indéniable. Le diplôme est un cadre référent pour une éventuelle dynamique de développement dans ce secteur. Deux conceptions de diplômes sont envisa-

geables. Soit un diplôme d'Etat délivré par le Ministère des Sports, soit un diplôme fédéral validé par la Fédération Française d'Equitation et homologué par le Ministère des Sports (du type Brevet d'Accompagnateur Poney). Suivant ces deux alternatives, la valeur du diplôme n'est pas la même et le pouvoir d'action de la personne diplômée se trouve changé.

Un diplôme d'état

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport est en phase de remplacer le Brevet d'Etat d'Educateur Spécialisé. Cette nouvelle organisation du diplôme d'état du secteur sportif permet d'envisager un volet faisant référence au domaine de l'insertion sociale par le cheval.

Le B.P.J.E.P.S. spécialité "activités équestres" comporte cinq mentions: attelage, équitation, tourisme équestre, équitation western et équitation traditionnelle et de travail. Il s'obtient par capitalisation de dix unités. Si les dix unités sont validées, le diplôme est acquis.

Toutefois, il existe une Unité Capitalisable (U.C.) complémentaire ou Certificat de Spécialisation (C.S.) notée U.C. 11. Cette marge d'action permet ainsi d'imaginer qu'il est possible d'incorporer dans le B.P.J.E.P.S. un programme portant sur l'insertion sociale par le cheval.

Cette formation supplémentaire, à la demande de la personne intéressée, constituerait un Certificat de Spécialisation véritablement adapté à la mission d'animateur dans les quartiers populaires.

En plus d'une solide formation en équitation, le futur animateur de l'insertion sociale par le cheval bénéficierait d'une sérieuse expérience dans le monde de l'insertion. En effet, il est tout à fait envisageable que la personne intéressée par cette spécialité puisse effectuer ses stages d'apprentissage dans les centres équestres investis dans l'insertion sociale. Ces centres équestres dotés d'une véritable expérience dans ce domaine ne peuvent que constituer une école très réaliste pour ces futurs moniteurs. Quant au programme de cours théoriques, il est difficile de déterminer avec exactitude le contenu d'une telle formation. Il serait intéressant de travailler

avec de vrais professionnels du domaine de la formation en matière d'insertion sociale en général. De nombreux établissements de formation existent dans ce secteur. De plus, cette collaboration pourrait s'avérer être à double sens: en retour des cours théoriques dispensés par les centres de formation aux futurs animateurs de l'insertion sociale par le cheval, les professionnels de l'insertion sociale par le cheval pourraient faire des interventions auprès de candidats éducateurs spécialisés. Ces conférences serviraient de relais pour développer les actions d'insertion sociale par le cheval. De même ces éducateurs spécialisés ainsi informés auraient la possibilité de recourir beaucoup plus facilement à des actions autour du cheval (sortie nature, initiation poney...).

Cette formation d'Etat construite à partir du B.P.J.E.P.S. disposerait d'un programme très complet à condition que la partie théorique dans le domaine de l'éducation et de l'animation reste solide. Ce diplôme confère aux éducateurs les compétences requises à la mise en place d'actions en faveur de l'insertion sociale par le cheval tant dans le domaine de l'animation qu'au niveau de la responsabilité engagée.

Un diplôme fédéral

Une seconde alternative est envisageable en matière de formation, le diplôme fédéral. Ce diplôme se limite par son pouvoir d'action. En effet, le titulaire d'un tel diplôme peut encadrer une activité équestre seulement sous la responsabilité d'un diplômé d'état. Néanmoins, une telle formation est envisageable et peut répondre aux attentes du secteur de l'insertion sociale par le cheval.

Animer dans des centres équestres de quartiers populaires ne demande pas de grandes qualités en terme de technique équestre sportive. Il n'est pas nécessaire de maîtriser toutes les connaissances du dressage académique pour enseigner aux jeunes de quartiers défavorisés. Dans un premier temps, les jeunes des cités ne cherchent pas la compétition, c'est l'aspect ludique qui prime. Ainsi l'animateur doit posséder des compétences en terme de connaissances à proprement parler du cheval. Cela signifie

qu'il doit appréhender les réactions de cet animal vis à vis des situations dans lesquelles il se trouve avec les jeunes, plus ou moins coopératifs.

Evidemment, l'animateur doit posséder des connaissances techniques propres au monde de l'équitation mais il est confronté à des personnes moins soumise à une pratique rigoureuse de niveau élevé. Il n'est pas question de dire que cette formation ne doit pas s'appuyer sur des bases solides en terme d'équitation mais il est nécessaire de s'attarder activement dans le domaine de l'éducation, de l'animation, de la psychologie et surtout du savoir-faire qui mêle l'équitation et l'insertion sociale. L'essentiel est de former une personne très compétente dans le secteur de l'insertion sociale par le cheval. Le principe de formation théorique lié à la fonction d'éducateur peut s'apparenter à celui proposé précédemment pour le Certificat de spécialisation du B.P.J.E.P.S... Ce programme doit être constitué à partir de celui proposé pour le Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (D.E.E.S.). Les domaines d'étude doivent être allégés puisque cette formation initiale dure quatre ans.

La formation est un élément déterminant afin de disposer d'un encadrement performant et à même de répondre au problème de l'insertion sociale. Former est une bonne chose mais il est primordial de s'adresser à des personnes motivées par cette mission différente de l'action classique d'un animateur. Dans ce domaine, certains facteurs sont déterminants pour la réussite de tout projet. Le rôle de l'éducateur s'avère être primordial et son intégration très importante. Le cheval dispose d'un atout supplémentaire par rapport aux autres sports, c'est sa présence. En effet, l'animal sert d'interlocuteur entre le jeune et l'animateur.

La promotion de l'insertion sociale par le cheval

Le monde de l'insertion sociale en général ne connaît pas le cheval et les résultats concrets que peut apporter un centre équestre en plein quartier populaire. D'une manière générale, les collectivités territoriales ne sont pas informées des actions déjà organisées et des

projets qu'il est possible de développer sur leur territoire. La Fédération Française d'Equitation pourrait jouer le rôle de relais auprès de ces acteurs publics.

Mettre en place un projet d'insertion sociale par le cheval, c'est la possibilité de s'intégrer dans un programme d'aménagement du territoire. L'agencement d'une structure équestre dans une ville, un quartier populaire renvoie à un ensemble de symboliques. C'est le concept du rural dans l'urbain. Le centre équestre par sa connotation rurale fait référence à la ferme, label d'un ensemble de valeurs. La présence d'un centre équestre dans un quartier peut être bénéfique à deux échelles. Si l'on se place sous l'angle purement équestre, les habitants peuvent venir pratiquer l'équitation et ainsi créer un transfert avec le cheval. Seulement, d'autres motivations peuvent amener les résidents du quartier à franchir les portes de cette enceinte équestre. C'est le désir de sentir et d'établir un contact avec le monde rural. Le centre équestre représente les dernières fermes urbaines. A travers de ces deux aspects, le centre équestre devient de ce fait un lieu de socialisation pour les habitants du quartier. Son accès est libre et chacun vient y récolter une satisfaction personnelle mais aussi collective. Une communication auprès des collectivités locales s'avère être primordiale pour le développement de projets d'insertion sociale par le cheval.

Une réflexion collective

Une des manières de se concerter sur une éventuelle dynamique, c'est la commission insertion au sein de la Fédération Française d'Equitation. Ce groupe de travail doit jouer un rôle essentiel dans l'élaboration d'une dynamique et le soutien des acteurs de ce secteur. La Fédération pourrait organiser régulièrement (tous les deux ans) un symposium sur la question de l'insertion sociale par le cheval. Ce colloque permettrait de présenter publiquement et notamment aux élus locaux et administratifs les expériences conduites aujourd'hui.

Un des outils supplémentaires qui viendrait en complément de la formation de l'encadrement et de la commu-

nication auprès des collectivités locales, c'est la réalisation d'un cahier des charges du centre équestre pour l'insertion sociale. Ce document servirait de base auprès des institutions ayant l'ambition de combattre l'exclusion au moyen du cheval.

Pascal Marry dans un essai (MARRY Pascal, février 1983, L'activité équestre, un outil de l'action sociale, Fédération Equestre Française) a énoncé les caractéristiques requises pour qu'une activité soit susceptible d'animer un projet social dans le cadre du temps libre. Dans le domaine de l'insertion sociale, c'est le cheval qui sert de médiateur au moyen de l'équitation notamment. C'est pourquoi dans notre démarche, il s'agit plutôt d'évoquer la notion du Cheval, un outil de l'insertion sociale et d'élargir au terme Le cheval, un outil de l'action sociale. En effet bien au-delà de l'équitation, c'est le cheval en lui-même qui joue un rôle déterminant dans la voie de l'insertion sociale.

Un projet original

Lorsque l'on se réfère aux résultats positifs des diverses actions menées par les acteurs de l'insertion sociale par le cheval, nous pouvons qu'encourager les porteurs de projet. L'utilisation du cheval par une ville peut apporter des réponses concrètes au problème de l'insertion.

Paris, dans le cadre de "2004, Année Européenne de l'Education par le Sport" va mettre en place, à partir de septembre et pour une période de dix semaines et demi, deux centres équestres événementiels dans des quartiers dit "sensibles". Cette organisation s'avère être inédite à une telle échelle et représente un modèle pour le domaine de l'insertion sociale par le cheval. Il s'agit de suivre cette initiative et d'espérer qu'elle sera porteuse d'un élan vers une réelle dynamique dans ce secteur.

A. THIBAudeau